CONCOURS PHOTO FRANCOPHONE

La section bilingue du ZSO n° 2 de Gdynia a l'honneur d'inviter élèves et enseignants de l'enseignement primaire et secondaire (dès la 4ième année de l'école primaire jusqu'à l'année du bac) à participer au Quatrième Concours National Photographique Francophone **Bleu Blanc Rouge 2018**

Le sujet de cette année est « La beauté est dans la rue », l'un des slogans du mai 68. Entrent dans le thème du concours toutes les photos artistiques unissant la culture et la civilisation françaises et le beau qui se cache dans la rue, descend dans la rue ou encore y est présent. Les trois couleurs du drapeau français doivent être présentes sur les photos. L'interprétation du sujet peut être vraiment très libre et large.

Les photographies seront envoyées uniquement sous format électronique à l'adresse suivante: bleu_blanc_rouge_2018@onet.pl avant le dimanche 28 octobre 2018.

La cérémonie de proclamation des résultats accompagnée du vernissage de l'exposition offerte par la Galerie d'Art du ZSO n° 2 de Gdynia aux photos du concours Bleu Blanc Rouge 2018 se tiendra le **23 novembre 2018**.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à: slawek_tyborski@hotmail.com ou à asia.zakowska@wp.pl

Règlement

- 1. Parrainé par l'Institut français de Pologne, le concours est organisé par II Liceum Ogólnokształcące im. Adama Mickiewicza z Oddziałami Dwujęzycznymi w Gdyni et Gimnazjum Nr 23 z Oddziałami Dwujęzycznymi w Gdyni (ul. Wolności 22b, 81-347 Gdynia, tél/fax.: (58) 620 17 50, e-mail: sekretariat@lo2gdynia.pl)
- 2. Les participants sont répartis en trois catégories d'âge:
- I. les élèves de la quatrième, cinquième et sixième année de l'école primaire
- II. les élèves des septième et huitième année de l'école primaire et ceux de la troisième année du collège
- III. les élèves de première à quatrième année des établissements post-collège.
- 3. Le but principal du concours est d'encourager les élèves à apprendre la langue française, à développer leur connaissance, à découvrir la culture et la civilisation françaises. Son but plus large est de développer le sens artistique, de faire voir l'invention créative et la créativité des auteurs des photos. Le concours vise également à faciliter la coopération des milieux scolaires avec les institutions qui promeuvent la culture. Le thème du concours : « La beauté est dans la rue » peut être interprété par les participants comme ils le veulent, sous les formes les plus diverses.
- 4. Tout participant doit être lui-même l'auteur des photographies envoyées. Les photos ne peuvent ni avoir été primées dans d'autres concours d'arts plastiques ni publiées (y compris sur Internet). Les photos ne peuvent pas avoir plus de 3 ans (elles peuvent dater au plus tôt de 2016).
- 5. Chaque élève peut envoyer de 1 à 5 photographies dont chacune sera soumise séparément à l'évaluation du jury.
- 6. Les photos peuvent être modifiées et retouchées à l'aide d'un logiciel quelconque d'édition et de traitement d'image .

7. Dans chaque message électronique comportant les photos doivent se trouver les informations suivantes :

les nom et prénom de l'élève la catégorie (par ex : catégorie III) le nom et l'adresse précise de l'école le numéro de téléphone de l'élève

Les photos envoyées sans ces informations ne participeront pas au concours.

Chaque photo envoyée doit être signée : le numéro de la photo, le prénom et le nom de l'auteur, la catégorie. Ces informations doivent être inscrites dans le nom de la photo, par ex. 01-Pierre Dubois- catégorie III

- 8. Les résultats du concours seront proclamés le vendredi **23 novembre 2018** lors du vernissage à la Galerie d'Art du ZSO n° 2 à Gdynia. Y sont cordialement invités tous les participants avec leur professeur ou leurs parents/tuteurs. Les participants seront informés de leur participation à la sélection finale par voie électronique le vendredi **16 novembre 2018** au plus tard. Les résultats ayant été proclamés, l'information portant sur les places obtenues sera affichée sur le site internet de l'école de l'organisateur .
- 9. Les lauréats des I, II et III prix dans chaque catégorie recevront un diplôme et des récompenses non financières. Le jury du concours se réserve toute latitude pour décerner jusqu'à 3 distinctions dans chaque catégorie et le prix « Le coup de coeur », genre Grand Prix pour la photo suscitant le plus d'émotion.
- 10. L'envoi d'une photo à ce concours implique le plein accord de l'élève à l'autorisation du traitement des données personnelles pour les besoins du concours, à l'autorisation de publication des photos des participants du concours ainsi que leurs noms et prénoms sur le site internet de l'école. L'organisateur se réserve le droit de garder les photos envoyées au concours et de les montrer dans le cadre du fonctionnement de la Galerie d'Art du ZSO n° 2 et dans d'autres lieux d'exposition, par exemple le centre de l'Alliance Française à Gdansk, le café « Caffe Anioł » à Gdynia, l'Institut français à Varsovie. L'organisateur se réserve aussi le droit de publier les photos envoyées et primées sur les sites internet des institutions amies.
- 11. Les photos qui seront exposées et publiées porteront toujours le nom et le prénom de leur auteur écrits de façon lisible.
- 12. Le jury du concours appelé par le proviseur du ZSO n° 2 et le responsable de la Galerie d'Art prend la décision à la majorité des voix. Le jury est composé de membres de l'Association Photographique de Gdańsk et d'artistes photographes de la Triville qui exercent activement leur métier ainsi que d'un représentant de l'organisateur. Les décisions du jury sont définitives et irrévocables.
- 13. En cas de questions ou de doutes, téléphoner au numéro **668 00 21 75** ou écrire à l'adresse e-mail: **slawek_tyborski@hotmail.com** ou **asia.zakowska@wp.pl** ou encore

Les organisateurs :

Slawek Tyborski et Joanna Zakowska